

Adresse de la société populaire de Montargis qui présente à la Convention un cavalier armé et équipé, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Montargis qui présente à la Convention un cavalier armé et équipé, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 72;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_24987_t1_0072_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

39

L'administration de la police de Houdan, département de Seine-et-Oise, informe la Convention que les citoyens Durvic, Durand, Robert, Raby, Baron, Desrues, Porcheron, Simonet et Delaisse, en travaillant à la fabrication du salpêtre, ont trouvé dans la terre 6 pièces d'or, monnaie d'Espagne, pesant 10 onces 2 gros 68 grains, qu'ils destinent à celui qui montera le premier à l'assaut de la ville de Charleroi.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Extrait des registres de la séance du 24 prair. II] (2).

« Les citoyens Durvie, marchand de fer; Durand, peruquier; Robert, vitrier; Raby, mercier; Baron, horloger; Desrues, mercier; Porcheron, cordonnier; Simonet fils, journaliste; et Delaisse, garçon de cour chez un cultivateur; se sont présentés en l'assemblée, au nom desquels le citoyen Baron, l'un d'eux, ayant demandé et obtenu la parole, a dit: que tous les neuf travaillant à extraire le salpêtre des entrailles de la terre, dans une grange de cette commune, pour fournir à l'atelier qui y est établi, à l'effet de détruire jusqu'au dernier des tirans, ils ont trouvé dans le sein de la terre, 6 pièces d'or, frappées au coin d'Espagne, pesant ensemble 10 onces, 2 gros, 68 grains; Qu'ils destinaient le montant du produit de ces médailles, converti en assignats, à celui qui le premier monterait à l'assaut pour la prise de Charleroi, actuellement bloqué par les troupes de la République.

L'assemblée a applaudi au zèle héroïque de ces 9 Républicains, les a engagés à déposer dans le sein de la Convention Nationale, leur offrande, pour, par elle, être remise au citoyen qu'ils désignaient, et a nommé pour commissaire à cet effet le même citoyen Baron. »

P.c.c. DEVRESSE (secrétaire adjoint).

40

La société populaire de Montargis envoie de son sein un cavalier jacobin équipé et armé à ses frais, et le présente à la Convention pour qu'il y réitère son serment de vaincre ou de mourir pour la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Montargis, 28 prair. II] (4).

Legislateurs

La Société populaire de Montargis épurée, envoie de son sein, contre la tyrannie un

(1) P.V., XL, 65 et 255. Bⁱⁿ, 5 mess.; F.S.P., n° 352; Débats, n° 639; Audit. nat., n° 636; J. Sablier, n° 1391; J. Fr., n° 635; M.U., XLI, 56; Mon., XXI, 37.

(2) C 308, pl. 1188, p. 19.

(3) P.V., XL, 65. Bⁱⁿ, 5 mess.; Mon., XXI, 37; Débats, n° 639; J. Fr., n° 635; J. Sablier, n° 1391; J. Lois, n° 634.

(4) C 309, pl. 1202, p. 32.

cavalier jacobin équipé et armé à ses frais: elle le présente à la Convention Nationale pour qu'il y réitère son serment de vaincre ou de mourir, et pour que sa haine contre les rois reçoive une trempe comme celle de ses armes, au feu de la montagne

Ses freres lui ont dit, apres l'avoir équipé; « Vas notre ami, combattre la tyrannie corps à corps; vas plonger le fer dans le fer de qui-conque veut se placer au dessus de l'homme... entre l'homme et l'etre suprême: armé par l'égalité et pour son triomphe, armé par cette conscience intime nationale et sansculotide, qui ne reconnoît d'autre bonheur que la pratique des vertus, et d'autre maitre que le pere de la nature, vas sous l'égide de la liberté prendre part à la destruction des rois et des chefs d'esclaves; sois vertueux pour que la victoire ne cesse pas d'être constante à la République; les vertus sont aux tyrans ce que les rayons du soleil sont aux hibous, aux voleurs qui ne vivent que de rapines et dans les tenebres, s'enfuyent à son aspect.

« Le despote qui medite ses crimes dans l'ombre et sous les trahisons, chancele devant un patriote pur.

Développes donc toutes les vertus pour être vainqueur et meriter la Reconnoissance de la Patrie ».

FREMY (presid.), JACQUEMAIN, BERTHEAU, BINAUD, JOTY, CHAPERON, LE MAITRE, LE COQ, MORLET pere, PERRON, GRUYLIN, GAUDRON, DUQUÉ, AUGÉ, BAYLE, GAUTHIER, ROUSSAUT, J.-C. BESNARD, BOULMIER, ROBERT, FONTAINE, DUFOUR, FRANCOIS, JUBERT, SAUVGRAIN, MATHURIN, HABERT, GAUDINET, FILLEDIEU, LES-GUILLON, POTIN, P. PRÉVOST, LEPEINTRE, LEMARCHAND, PHILIPPE, MARTIN, F. BOULMIER, FILLEDIEU (autre), GILLES, DUMOURTIAL, MOYER, Marc VERRON, BILLON, G. JULIEN, BOUTELLIER, RODIER, GEORGE, GOLLIER, RAVINET, N. PARANT, J. DUPOMMIERS, J.-B. RIOU, SAUVAGE [et 15 signatures illisibles].

41

La société populaire de l'Argentièrre, département de l'Ardèche, offre à la patrie le produit d'une souscription volontaire de 64 chemises, 8 paires de bas, 2 mouchoirs, 2 paires de guêtres, 2 paires de botes, un surtout de toile, 2 quartiers de vache tannée.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[L'Argentièrre, 21 prair. II. Au repr. Gleyal] (2).

« Citoyen représentant du peuple,

Nous allons te demander un service que tu nous rendras le plus volontiers du monde; il s'agit d'un tribut que nous offrons à la patrie en faveur de ses intrépides défenseurs, ou de quelques effets d'équipement à leur usage, qui sont le résultat d'une souscription ouverte depuis plusieurs mois dans le sein de notre société; nous donnons l'état ci-après. Nous désirons que la Convention Nationale ait la bonté de

(1) P.V., XL, 65. Bⁱⁿ, 5 mess.; J. Lois, n° 634.

(2) C 308, pl. 1188, p. 20 et 21.